



*Bulletin officiel de  
l'Association des descendants  
de Paul Vachon  
(Familles Vachon et Pomerleau)*



Le 17 mai 2017, la cérémonie d'adoubement à la Compagnie des Cent-Associés francophones de madame Pierrette Vachon-L'Heureux a eu lieu à Québec. Des mains de madame Esther Taillon et de monsieur Yvan Forest, la présidente de notre association recevait le certificat soulignant cet honneur.

Volume 19, numéro 2, juin 2017

## ***TABLE DES MATIÈRES***

Mot de la présidente M <sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux .....	3
Madame Pierrette Vachon-L'Heureux est honorée .....	4
Un contrat de mariage entre Noël Vachon et Monique Giroux .....	5
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2016 de l'Association des descendants de Paul Vachon .....	9
Informations - Rassemblement le samedi 9 septembre 2017.....	A
Convocation à l'Assemblée générale annuelle 2017 .....	B
Préinscription avant le mardi 1 <sup>e</sup> août 2017 .....	C
Se rendre à la mine King à Thetford Mines .....	D
Procès-verbal (suite) .....	11
Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon .....	15
Chronique nécrologique.....	16
La région de Thetford Mines .....	17
Espace publicitaire et commandites.....	18
Conseil d'administration.....	19
Sollicitation d'articles et de participation .....	19



*Mot de la présidente*  
*M<sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux*

Bonjour à tous et à toutes!

Voici que les tulipes et les myosotis sont passés, que les lilas sont arrivés et que nous sommes à cueillir les mugets. L'été est à nos portes! Le printemps fleuri agréablement nos jardins. Cette vingt-et-unième année d'existence de notre association qui se déroule sereinement, nous invite à continuer à célébrer dans nos cœurs, la vitalité de notre regroupement autour de notre ancêtre Paul.

Avec notre appui acquis à l'assemblée générale du mois de mars, la fédération des associations de famille prépare un plan de relance dont nous découvrirons les grands axes à l'automne. Il s'agit de développer le tourisme généalogique et d'intégrer notre action dans l'élan donné par la constitution par la Ville de Québec du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique. C'est dans cet esprit de redéploiement que notre cotisation, demandée comme à l'habitude en début d'année, a été versée à la fédération.

La paléographie, l'art de lire et de transcrire les anciens documents, vous a été illustrée dans le dernier numéro du Copechagnière. Cette fois, il s'agit d'un contrat très intéressant pour notre histoire de famille. Si vous appréciez cette nouvelle chronique, nous en ferons un apport régulier à notre publication. À vous de nous guider!

À cette période de l'année, le bulletin s'emploie à vous informer des préparatifs du rassemblement de la fin de l'été. Cette année, vous êtes invités à vous joindre aux membres de l'ADPV pour découvrir un autre volet de l'histoire de la famille Vachon, celle des Vachon de la région de Thedford Mines.

En parcourant ce numéro, vous pourrez lire le procès verbal de notre assemblée générale de l'année dernière enrichi du rapport de la présidence 2015-2016, préparer vos commentaires et vos suggestions à adresser à votre conseil d'administration et procéder le plus tôt possible à votre inscription au rassemblement de 2017. N'attendez pas que l'été passe. Planifiez votre sortie dès maintenant et songez à votre participation aux échanges que pourra susciter notre rencontre cette année.

Que cette année de commémoration de l'arrivée en terre d'Amérique de la première famille française en 1617, celle de Louis Hébert et Marie Rollet, nourrisse en vous un vif intérêt pour vos racines familiales, patrilinéaires et matrilinéaires.

*Toujours fière et laborieuse!*

*Madame Pierrette Vachon-L'Heureux est honorée*



**COMPAGNIE DES CENT-ASSOCIÉS FRANCOPHONES**  
**Communiqué – pour diffusion immédiate**  
**Madame Pierrette Vachon-L'Heureux sera honorée**

Monsieur Pierre Bergeron, président de la Compagnie des Cent-Associés francophones est heureux d'annoncer que Madame Pierrette Vachon-L'Heureux sera reçue au sein de la Compagnie à l'occasion de la 31<sup>e</sup> assemblée générale de l'Association pour le soutien et l'usage du français (ASULF). La cérémonie se déroulera à Québec, le mercredi 17 mai en présence de dignitaires, d'invités et de membres de l'association.

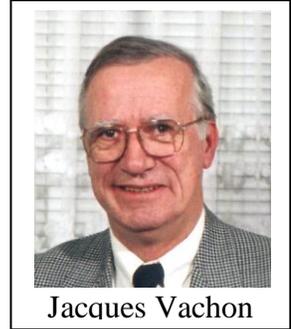
Munie d'une solide formation reçue de son maître Roch Valin, directeur du Fonds Gustave-Guillaume de l'Université Laval, Madame Pierrette Vachon-L'Heureux a travaillé pendant 30 ans à l'Office québécois de la langue française où elle se consacra à l'assistance linguistique et à la conception scientifique de la banque de données linguistiques appelée à devenir la BDL, banque de dépannage linguistique de l'OQLF. Au tournant du siècle, elle installa le Réseau des langagiers et des langagières de l'Administration au gouvernement du Québec. En 2008, elle a reçu le prix du Comité des femmes du SPGQ en reconnaissance de son engagement en matière de féminisation du français, au Québec et dans la francophonie et de la conception du guide de rédaction épicienne *Avoir bon genre à l'écrit*. Elle a été représentante des linguistes de l'Administration auprès de l'association québécoise des linguistes (AQL) et vice-présidente Amérique de l'Association internationale de psychomécanique du langage. Elle assume maintenant la présidence de l'Association pour le soutien et l'usage du français qui se consacre à la promotion de la qualité de la langue. Son attachement à ses racines françaises l'amène à assumer la présidence de l'Association des descendants de Paul Vachon et la vice-présidence du conseil d'administration de la Société historique de Québec.

La **Compagnie des Cent-Associés francophones** tient son nom de la Compagnie des Cent-Associés fondée en 1627 par le Cardinal Richelieu en vue d'assurer le développement de la Nouvelle-France. C'est un organisme national dont la mission est de reconnaître le mérite des canadiens et des canadiennes qui, de façon exemplaire, ont travaillé à la promotion et au développement de la francophonie canadienne.

## *Un contrat de mariage entre Noël Vachon et Monique Giroux*

Ce contrat est particulièrement intéressant parce que le notaire Jean Robert Duprac était l'époux de Marguerite, la sœur aînée du marié Noël Vachon. La majorité de la famille de Paul, l'ancêtre était présente et quelques uns ont même signé à la dernière page. On reconnaît un Vachon, un Vachon Laminé et un Vachon Deffourchette.

C'est un parmi plus de 400 contrats signés par des descendants de Paul Vachon et de Marguerite Langlois qui ont été transcrits par Monsieur Jacques Vachon, premier secrétaire de l'Association, qui est décédé en 1999. Plus de détails à ce sujet vous seront fournis dans le prochain bulletin.



du 23e octobre 1695

Contract de Mariage  
de Noel Vachon  
Sieur pamerlaud  
et Monicque Giroux

---

Jean Robert Duprac

23 Octobre 1695

Pardevant Jean Robert Duprac notaire a beauport En la nouvelle france, ReSidant au bourg du fargy audit Beauport Et tesmoins cy bas nommés Et Soubs Signez fut preSent En Sa perSonne TouSSaint giroux habitant du bourg du fargy de la paroiSSe de beauport au nom Et Comme Stipullant En cette partye pour monicque giroux Sa fille Et de deffuncte marie godard Ses pere Et mere ^ ce preSente Et de Son ConSentement d'une part, Et maiStre paul Vachon notaire Et dame marguerite langlois Son EspouSe habitans du bourg du fargy Et deladite paroiSSe de beauport au nom Et Comme Stipulant pour Noel Vachon Sieur pamerlaud leur fils Et deSon ConSentement d'autre part, lesquels partyes deleurs bons grez Et volontés En la preSences Et du Consentement de leurs parans Et amis pour ce aSSemblZs de part Et d'autre S'avoir delapart des dits Sieurs paul Vachon Et de marguerite langlois Son EspouSe Et deleur dit fils: de JoSeph giffard Escuier Seigneur de beauport; Et de Vincent Vachon Sieur laminé, Et de pierre Vachon Sieur deffourchette Commandant des habitans de beauport Et de guillaume Vachon; Et de Jean Turgeon, Et marguerite Vachon femme dudit notaire quy Reçoit Ses preSentes, Et de noel duprac; Et de marie françoisE Et magdelenne Vachon tous freres beau-freres Et Seurs Et parans Et amis dudit noel Vachon; Et delapart dudit TouSSaint giroux, Et deSa dite fille: de Raphael, michel; Jean: charleS Et touSSaint giroux Et de pierre choret; Et marie magdelenne giroux Sa femme, Et de marie chevalier, Et de Jeanne baugy tous freres beau frere Et Seurs parans Et amis dudit

(2)

TouSSaint giroux Et de Sa dite fille. ReConnurent Et ConfeSSerent avoir faict leS promeSSes de mariage qui En Suivent, C'eSt aSavoir que ledit touSSaint giroux avoir promis de donner Et bailler Sadite fille par nom Et loy de Mariage audit Sieur vachon qui la promis Et promet prandre aSa femme Etlegitime EspouSe, Comme auSSy ladite monicque giroux apromis Et promet prandre le dit noel vachon pour Son mary Et legitime Espoux; Et ledit mariage faire Et SolemniSer En Ste. EsgliSe catolicque apoStolicque Et Romainne lepluStoSt que faire ce pourra, Et qu'ilSera adviSée Et deliberé EntreS Eux leurs dits parans Et amis Sy dieu Et noStre dite mere Ste. EsgliSe Sy ConSentent accordent, pour Estre uns Et Communs En tous biens meubles acquest Et Conquest Immeubles Suivant la Coutume de paris ne Seront leS futurs tenus aux debtes ny hipotecques l'un de l'autres faictes Et Créé auparavant la Solemnité deleur futur mariage Sy aucune y ^ elles (seront) acquité par celui ou celle dequy elle procederont, En faveur duquel futur mariage leS futurs Espoux Se prenent avecq leurs droicts noms RaiSons actions Sera doué la future EspouSe dudoÿaire coutumier ou de laSomme de Cinq Cent livres tournois pour une fois payé aSon choix Et option duquel doÿaire elle aura delivrence Sy toSt qu'inventaire Sera faicte lepreciput Sera Reciproque EntreS Eux de la Somme de quatre Cent livres tournois, pourra la future EspouSe advenant la diSSolution de leur communeauté Renoncer ^ Jcelle Et En ce faiSant Reprendre cequ'elle aura (3)

apporté avecq Son dit futur Ses habits Ses douaire Et preciput Tel que deSSus Et tout ceque pendant Et ConStant ledit mariage luy Sera advenu Et Escheu tant par SucceSSion donation ou autrement letout franchement Et quittement Sans payer aucunes debtes de leurs Communeauté Encore bien qu'elle Sy fut obligé Condepné Car ainSy ^ Esté letout accordé EntreS leS dites partyes parans Et amis promettant &c obligant chacun En droict &c Renonceant &c fait Et paSSé En la maiSon des dits Sieurs paul Vachon Et de marguerite langlois Safemme audit beauport apreS midy le vingtroisieSme Jour d'octobre lan mil Six cent quatre vingt quinze En preSences deS Jean chevallier \* \* Et de nicollaS durant teSmoints quy a Signé avecq les dits futurs Espoux JoSeph giffard p. vachonvincen vachon Sieur laminéé, pierre vachon Sieur deffourchettes, Et notaire Soubs Signez Et ont leS dits TouSSaint giroux marguerite langlois Raphel michel Jean TouSSaint Giroux Et autres on déclaré neSçavoir escrire ny Signer dece duement Enquis Suivant l'ordonnance / N Vachon (Sign.) monique giroux (Sign.) Jean Turgeon (Sign.)

p vachon (Sign. et para.)

JoSeph giffard (Sign.) Jean chevallier (Sign.)

Vincent vachon Laminéé (Sign.)

Vachon Deffourchette (Sign.)

Nicolas Durand (Sign.)

Jean giroux (Sign.)

Anne Thereses Vachon (Sign.)

Duprac nore (Sign. et para.)

Le texte qui suit est une normalisation partielle du texte précédent afin d'en faciliter la lecture.

du 23e octobre 1695

Contrat de Mariage  
de Noel Vachon  
Sieur pamerlaud  
et Monicque Giroux

---

Jean Robert Duprac

23 Octobre 1695

Par devant Jean Robert Duprac notaire à Beauport en la Nouvelle France, résidant au bourg du fargy Au dit Beauport et témoins ci bas nommés et sous signez fut présent en sa personne Toussaint Giroux habitant du bourg du fargy de la paroisse de Beauport au nom et comme stipulant en cette partie pour Monique Giroux sa fille et de défunte Marie Godard ses père et mère à ce présente et de son consentement d'une part, et maître Paul Vachon notaire et dame Marguerite Langlois son épouse habitants du bourg du fargy et de la dite paroisse de Beauport au nom et comme stipulant pour Noel Vachon Sieur Pamerlaud leur fils et de son consentement d'autre part, lesquels parties de leurs bons grés et volontés en la présence et du consentement de leurs parants et amis pour ce assemblés de part et d'autre avoir de la part des dits Sieurs Paul Vachon et de Marguerite Langlois son épouse et de leur dit fils: de Joseph Giffard Écuyer Seigneur de Beauport; et de Vincent Vachon Sieur Laminéé, et de Pierre Vachon Sieur Deffourchette Commandant des habitants de Beauport et de Guillaume Vachon; et de Jean Turgeon, et Marguerite Vachon femme du dit notaire qui reçoit ses présentes, et de Noël Duprac; et de Marie Françoise et Magdeleine Vachon tous frères, beaufrères et sœurs et parents et amis du dit Noël Vachon; et de la part du dit Toussaint Giroux, et de sa dite fille: de Raphael Michel, Jean Charles Toussaint Giroux et de Pierre Choret; et Marie Magdeleine Giroux sa femme, et de Marie Chevallier, et de Jeanne Baugy tous frères, beaufrères et sœurs, parents et amis du dit Toussaint Giroux et de sa dite fille reconnurent et confessèrent avoir fait les promesses de mariage qui en suivent, c'est à savoir que le dit Toussaint Giroux avoir promis de donner et bailler sa dite fille par nom et loi de mariage au dit Sieur Vachon qui la promis et promet prendre à sa femme et légitime épouse, comme aussi la dite Monique Giroux a promis et promet prendre le dit Noël Vachon pour son mari et légitime époux; et le dit mariage faire et solenniser en cette Église catholique apostolique et romaine le plus tôt que faire ce pourra, et qu'il sera avisé et délibéré entre eux leurs dits parents et amis si dieu et notre dite mère Sainte Église si consentement accordent, pour être uns et communs en tous biens meubles acquêts et conquêts immeubles suivant la coutume de Paris ne seront les futurs tenus aux dettes ni hypothèques l'un de l'autres faites et créé auparavant la solennité de leur futur mariage si aucune y elles (seront) acquitté par celui ou celle de qui elle procéderont, en faveur duquel futur mariage les futurs époux se prennent avec leurs droits noms raisons actions sera douée la future épouse du douaire coutumier ou de la somme de cinq cent livres tournois pour une fois payé à son choix et option duquel douaire elle aura délivrance si tout qu'inventaire sera faite le préciput sera réciproque entre eux de la somme de quatre cent livres tournois, pourra la future épouse advenant la dissolution de leur communauté renoncer y celle et en ce faisant reprendre ce qu'elle aura apporté avec son dit futur ses habits, ses douaires et préciput tel que dessus et tout ce que pendant et contant le dit mariage lui sera advenu et échue tant par succession donation ou autrement le tout franchement et acquittement sans payer aucunes dettes de leurs communauté encore bien qu'elle s'y fut obligé condamnée car ainsi été le tout accordé entres les dites parties parents et amis promettant et s'obligeant chacun en droit et renonçant et fait et passé en la maison des dits Sieurs Paul Vachon et de Marguerite Langlois sa femme au dit Beauport après-midi le vingt troisième jour d'octobre de l'an mil six cent quatre vingt quinze en présence des Jean Chevallier et de Nicolas Durant témoins qui ont signé avec

les dits futurs époux Joseph Giffard P. Vachon, Vincent Vachon Sieur Laminéé, Pierre Vachon Sieur Deffourchette, et notaire sous signez et ont les dits Toussaint Giroux, Marguerite Langlois, Raphaël Michel, Jean Toussaint Giroux et autres ont déclaré ne savoir écrire ni signer de ce dument enquis suivant l'ordonnance

N Vachon (Sign.) Monique Giroux (Sign.) Jean Turgeon (Sign.)  
p vachon (Sign. et para.)

Joseph Giffard (Sign.) Jean Chevallier (Sign.)  
Vincent Vachon Laminée (Sign.)

Vachon Deffourchette (Sign.) Nicolas Durand (Sign.)  
Jean Giroux (Sign.)

Anne Thereses Vachon (Sign.) Duprac nore (Sign. et para.)

Il ont et  
Langlois Raphaël Michel Jean Toussaint Giroux  
et autres ont déclaré ne savoir écrire ni  
signer de ce dument enquis suivant l'ordonnance  
N Vachon Monique Giroux Jean Turgeon  
Joseph Giffard  
Vincent Vachon Laminéé  
Vachon Deffourchette Nicolas Durand  
Jean Giroux  
Anne Thereses Duprac nore

Noël Vachon marié à Monique Giroux est aussi identifié dans le texte de ce contrat avec le titre Sieur pamerlaud. Nous savons qu'au fil des générations, pamerlaud fut adopté comme surnom et éventuellement comme patronyme sous toutes sortes de variantes graphiques dont la plus commune est Pomerleau.

Le texte nous précise trois choses que le contrat a été signé dans la maison de l'ancêtre Paul Vachon, que Marie Godard, la mère de Monique Giroux, était décédée et que Joseph Giffard Écuyer, Seigneur de Beauport, était présent.

Noël est le septième des 12 enfants de Paul et de Marguerite. Il est né le 12 janvier 1669 et s'est marié à l'âge de 26 ans. Le couple a eu trois enfants : un garçon également nommé Noël et deux filles Marie-Madeleine et Marie-Anne-Josephe. Cette dernière est née 4 mois et 19 jours après le décès de son père.

Cet acte notarié a été transcrit par Jacques Vachon. La transcription fidèle n'engage en rien sa responsabilité ni celle de l'Association des descendants de Paul Vachon. L'original de ce document a été numérisé par la BANQ.

***Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2016 de  
l'Association des descendants de Paul Vachon  
(familles Vachon et Pomerleau)***

L'assemblée fut tenue le 10 septembre 2016 à 10 h 30 à La Grande Ferme de Saint-Joachim,  
800, chemin du Cap Tourmente, Saint-Joachim Québec

Présences : Auclair Georgette, Blais Lorraine, Blais Maxime, Charest Réjean, Clairoux Pierre, Dion Danielle, Duval Pierre, Gagnon Andrée  
Lacaille Jacqueline, Maillette Louise, Montcalm Réal  
Pomerleau Charles, Pomerleau Daniel, Pomerleau Marie-Marthe  
Pomerleau Roger, Prince Jean-Claude, Vachon Carol  
Vachon Carole, Vachon Francine, Vachon Gaétan, Vachon Léandre, Vachon Maurice  
Vachon Micheline, Vachon Monique, Vachon Nathalie  
Vachon Réjeanne et Vachon -L'Heureux Pierrette

Absence Pomerleau Éric

**1. Ouverture de l'AGA du 20<sup>e</sup> anniversaire**

La présidente, Pierrette Vachon-L'Heureux, souhaite la bienvenue aux participants et aux participantes et fait l'éloge de notre association. De plus, elle donne les informations sur le déroulement des activités de la journée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait lecture de l'ordre du jour tel que paru dans le bulletin Le Copechagnière. Considérant que Maurice Vachon, registraire, doit s'absenter, le point 4 couvrira les point 5 et 8 prévus.  
L'adoption est proposée par Roger Pomerleau et appuyée par Carol Vachon.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 septembre 2016**

Considérant que ce document a paru dans le bulletin du 2 juin 2016 et qu'il n'y a pas de modification à apporter, on ne fait pas la lecture du document.  
L'adoption est proposée par Marie-Marthe Pomerleau et appuyée par Roger Pomerleau.

**4. Rapport du registraire et de la gestion du site web et de Facebook**

Dorénavant, il y aura émission d'une carte permanente afin de réduire les frais. Les membres actuels et les nouveaux membres conservent le même numéro de membre et après avis, ils auront à acquitter les frais de renouvellement. Il y a eu un envoi postal d'une lettre aux membres et anciens membres pour expliquer ce changement de procédure.

Tous les bulletins avant 2014 ont été numérisés et sont accessibles aux membres.

Nous avons 161 membres dont 2 membres à vie.

Le site internet est très fréquenté (8835 visites et 21753 pages lues) et nous amène de nouveaux membres.

La page Facebook a reçu 206 visites (j'aime).

Les prochains objectifs sont de finir l'onglet Paul Vachon, ajouter une table des matières et un index des articles et sujets.

Pour améliorer le recrutement, le registraire est disposé à faire parvenir à toute personne qui serait référée par un membre, la documentation pour faire connaître l'association et ses avantages.

**5. Rapport de la présidente**

Pierrette Vachon-L'Heureux décrit les activités du Conseil d'administration, la participation aux activités de la fédération, le travail d'édition du bulletin « Le Copechagnière ». On souligne l'acquisition de la banderole autodéroulante.

Vous retrouverez le rapport de la présidente en annexe A.

**6. Rapport du Trésorier**

En l'absence d'Éric Pomerleau, notre trésorier, Léandre Vachon présente l'état des revenus et des dépenses ainsi que le bilan financier que vous retrouverez en annexe B.

L'adoption de ce document est approuvée par Réjean Charest et par Gaétan Vachon.

**7. Élection**

Par consensus unanime de l'assemblée, Léandre Vachon présidera la mise en candidature et Daniel Pomerleau agira à titre de secrétaire. Pour débiter, Léandre Vachon explique la procédure pour combler les postes qui se libèrent.

Éric Pomerleau : proposé par Gaétan Vachon et appuyé par Charles Pomerleau.

Il accepte par procuration.

Gaétan Vachon : proposé par Francine Vachon et appuyée par Marie-Marthe Pomerleau.

Il refuse.

Francine Vachon : proposée par Pierre Duval et appuyé par Danielle Dion

Elle accepte.

Maurice Vachon: proposé par Charles Pomerleau et appuyé par Roger Pomerleau.

Une procuration déposée lui permet d'accepter.

Marie-Marthe Pomerleau : proposée par Louise Maillette et appuyée par Charles Pomerleau. Elle accepte.

Carole Vachon : proposée par Gaétan Vachon et appuyée par Réjeanne Vachon.

Elle refuse.

Réjeanne Vachon : proposée par Francine Vachon et appuyée par Carole Vachon.

Elle refuse.

Carol Vachon : proposé par Pierrette Vachon- L'Heureux et appuyé par Gaétan Vachon. Il refuse.

Note : Monsieur Gaétan Vachon propose que les membres du Conseil d'administration tentent de combler les deux postes vacants. Cette proposition est appuyée par Charles Pomerleau.

**8. Levée de l'assemblée**

Proposée par Danielle Dion et appuyée par Carol Vachon. 11 h 55.

**Provisoire**

\_\_\_\_\_  
Daniel Pomerleau  
Secrétaire

Date

\_\_\_\_\_  
Pierrette Vachon-L'Heureux  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Date

**Le procès verbal se poursuit à la page 11, après les pages A à D.**

## ***Informations - Rassemblement le samedi 9 septembre 2017***

---

Cette année ce sera la première rencontre de l'association à Thetford Mines. Ce sera une journée bien remplie d'activités de toutes sortes, de retrouvailles chaleureuses dans une atmosphère joyeuse et familiale. Quoi de mieux que de se retrouver dans ce lieu historique et exceptionnel.

Quelques mots sur les débuts de l'amiante dans la région de Thetford Mines. Au cours de l'été 1876, dans le sud-ouest du canton de Thetford au Québec, le cultivateur Joseph Fecteau (1823-1889) et quatre de ses compagnons découvrent de l'amiante, mais ils n'en profiteront jamais : c'est Robert Grant Ward (1837- ?), détenteur d'une concession gouvernementale pour exploiter la forêt qui, en mai 1878, achète finalement le site découvert. Ward n'est cependant pas le premier à se lancer dans l'exploitation de l'amiante. Il a été devancé par les propriétaires de deux terrains voisins, les frères Johnson et les frères King. C'est le début d'une ruée vers l'« or blanc ». Dès 1880, la mise en valeur des gisements d'amiante s'étend au canton voisin de Coleraine.

**Nous vous invitons à venir en grand nombre  
Invitez aussi vos parents et amis.**

### ***DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE***

- 9h30**      Accueil et inscription
  
- 10h30**     Assemblée générale
  
- 12h00**     Dîner causerie sur les Vachon et les Pomerleau de la région  
(Apportez votre vin)
  
- 13h20**     Photo officielle du rassemblement à l'Agora
  
- 13h30**     Visite guidée du Centre historique de la mine King
  
- 15h00**     Visite guidée du Musée minéralogique et minier de Thetford Mines  
(711, boulevard Frontenac Ouest)
  
- 16h30**     Mot de la fin et remerciement

**Note. La salle où auront lieu l'assemblée générale annuelle et le dîner n'a pas de chauffage ni de climatisation. Il faut prévoir un habillement adapté.**

## *Convocation à l'Assemblée générale annuelle de 2017*

---



Le samedi 9 septembre 2017 à 10 h 30  
au Centre historique de la mine King  
240, rue Bennett Ouest  
Thetford Mines (Centre-ville)  
418-335-2123

### *Ordre du jour*

- 1 – Ouverture de l'Assemblée générale annuelle
- 2 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 – Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 10 septembre 2016
- 4 – Rapport d'activité de la présidente
- 5 – Rapport du trésorier : états financiers
- 6 – Rapport du registraire : nos membres
- 7 – Élections des nouveaux membres du CA
  - Désignation d'un président d'élection
  - Désignation d'un secrétaire d'élection
  - Information sur le nombre de postes à combler
  - Mises en candidature
  - Nomination des membres du CA
  - Résultat du conciliabule des membres du nouveau CA
- 8 – Le site Internet et la page Facebook
  - Rapport du webmestre
  - Commentaires et suggestions
- 9 – Période de question
- 10 – Levée de l'Assemblée générale

## *Préinscription : avant le mardi 1<sup>e</sup> août 2017*

---

**DATE LIMITE :** Mardi le 1<sup>er</sup> août 2017. Le sceau postal en fait foi.

**COÛT :** Membre : ..... 50 \$  
Non membre : ..... 55 \$  
Enfant moins de 12 ans : ... 20 \$

Note : Un non-membre peut adhérer à l'association en préinscription et payer le même prix que le membre.

### **INSCRIPTION**

**DATE LIMITE :** Vendredi le 25 août 2017. Le sceau postal en fait foi.

**COÛT :** Membre et non-membre : ... 55 \$  
Enfant moins de 12 ans : ... 20 \$

Libellez votre chèque au nom de l'Association des descendants de Paul Vachon.  
Postez à **Maurice Vachon, 14 rue du Trèfle, Baie-Saint-Paul (Québec), G3Z 0H2**

**INFORMATION :** Léandre Vachon : 450 349-6141. Courriel : [lenvac@sympatico.ca](mailto:lenvac@sympatico.ca)  
Daniel Pomerleau : 819 569-0397. Courriel : [LMPD@videotron.ca](mailto:LMPD@videotron.ca)  
Maurice Vachon : Courriel : [mauricevachon@derytele.com](mailto:mauricevachon@derytele.com)



---

### **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

#### **PRÉ-INSCRIPTION MEMBRE ET NON-MEMBRE. Date limite : 1<sup>er</sup> août 2017**

NOM : \_\_\_\_\_ No : \_\_\_\_\_ TÉL : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nombre de membres    \_\_\_ x 50 \$ = \_\_\_\_\_

Nombre de personnes    \_\_\_ x 55 \$ = \_\_\_\_\_

Nombre d'enfants    \_\_\_ x 20 \$ = \_\_\_\_\_

**TOTAL :** \_\_\_\_\_ \$

#### **INSCRIPTION POUR TOUS. Date limite : 25 août 2017**

NOM : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes : \_\_\_ x 55 \$ = \_\_\_\_\_

Nombre d'enfants : \_\_\_ x 20 \$ = \_\_\_\_\_

**TOTAL :** \_\_\_\_\_ \$

## *Se rendre à la mine King à Thetford Mines*

---

En provenance de Sherbrooke, route 112, boulevard Frontenac Ouest, tournez à droite sur la rue Pie-XI, traversez la rue Caouette Ouest et continuez sur la rue Bennett Ouest.

En provenance de la Beauce, route 112, boulevard Frontenac Ouest, tournez à gauche sur la rue Saint-Alphonse route 267 Sud et tournez à droite sur la rue Bennett Ouest.



Centre historique de la mine King,  
240, rue Bennett Ouest, au centre-ville de Thetford Mines,  
418-335-2123

### **Hébergement à Thetford Mines**

**Comfort Inn : Téléphone : 418 333-1075**  
[www.thetfordminescomfortinn.com](http://www.thetfordminescomfortinn.com)  
**123, boul. Frontenac O. (62 unités)**

**Motel Au vieux Frontenac : 418 335-7994**  
[www.motelauvieuxfrontenac.com](http://www.motelauvieuxfrontenac.com)  
**4604, boul. Frontenac E. (13 unités)**

**Auberge La Bonne Mine : 418 338-2056**  
[www.aubergelabonnemine.com](http://www.aubergelabonnemine.com)  
**1425, rue Mooney O. (gîte 5 chambres)**

<http://www.museemineralogique.com>

Noms et prénoms des personnes qui vous accompagnent



Nom et \_\_\_\_\_ Membre n° : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Membre n° : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Membre n° : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

<

## *Procès-verbal (suite)*

Annexe A du procès-verbal de l'AGA du 10 septembre 2016

### **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE 2015-2016**

À la fin du rassemblement de l'année dernière à Ascot-Corner, dans l'ambiance champêtre de l'Estrie, j'ai entrepris ma sixième année à la présidence de l'Association des descendants de Paul Vachon, l'ADPV. Nous avons laissé des traces dans cette municipalité constituée en 1901 au carrefour de quatre cantons de l'Est. Une plaque, préparée par Daniel Pomerleau, sera installée sous la toile de l'artiste Danielle Pomerleau offerte à la mairesse lors du rassemblement et exposée à la mairie pour rappeler l'événement.

Notre association qui a été fondée en 1996 en est aujourd'hui, en ce mois de septembre 2016, à sa vingtième année d'existence. Nous fêtons donc notre vingtième anniversaire. Riche et belle expérience que celle de l'appartenance à une association de famille ! Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et de la réputation enviable dont notre association jouit.

Cette année, nous voici réunis après la période des vacances, en début de septembre, selon le souhait exprimé par l'assemblée générale il y a deux ans déjà. Ce rassemblement qui nous ramène sur les terres de nos ancêtres est particulièrement émouvant. La côte de Beupré restera toujours notre lieu d'enracinement premier en Amérique.

En jetant un regard en arrière, on peut constater que la dernière année de vie associative s'est déroulée allègrement. Nous avons tenu une première réunion du nouveau conseil d'administration à la suite du rassemblement, à l'automne, à Trois-Rivières au Restaurant Maman Fournier. Cette 31<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de notre association eut lieu le dimanche 29 novembre 2015. L'enthousiasme était au rendez-vous. Nous remercions le comité d'organisation d'avoir fait du rassemblement en Estrie une véritable fête. Le succès du rassemblement nous animait et nous entreprîmes la lecture du procès-verbal du CA tenu le dimanche 13 septembre 2015 à 11 h 50 à la suite de l'assemblée générale au Centre multifonctionnel de la municipalité, la salle Aurélien Rivard, à Ascot Corner. Le procès-verbal a été approuvé, tout comme celui du 19 avril 2015 d'ailleurs. Le procès verbal de l'assemblée générale a été soumis à la lecture attentive des membres et était prêt, à la suite de sa publication dans le bulletin Le Copechagnière, pour son approbation par l'assemblée générale. C'est alors qu'en prévision du Salon du patrimoine du printemps, l'ADPV décide de se doter d'une banderole déroulante pour rehausser la présentation visuelle de l'association. Le dossier est confié à Daniel Pomerleau qui a fait le nécessaire pour que la commande soit donnée et que le matériel de promotion soit disponible pour le Salon de la FAFQ de 2016, au cours de notre vingtième année. L'organisation de notre rassemblement d'aujourd'hui commence : les projets ne manquent pas. Il est question d'une médaille du 20<sup>ième</sup> anniversaire, ou encore d'une clé USB? Face à un vote à égalité, la question des frais de déplacement qui avait été soulevée en assemblée générale est reportée à la prochaine réunion.

À la suite du Salon du printemps, nous avons tenu la trente deuxième réunion du conseil d'administration, la deuxième de l'année comme il est prévu dans nos règlements, le dimanche 19 avril 2016. C'est au cours de cette rencontre, toujours au restaurant Maman Fournier du boulevard des Récollets à Trois-Rivières que nous entérinons le procès verbal du CA du 29 novembre 2015. Le projet du bulletin du 20<sup>ième</sup> anniversaire est soumis au conseil et les dossiers de la médaille, de la clé USB et du coffret patrimonial sont traités. À la question du remboursement des frais de déplacement, le vote indique que la proposition est refusée. Les détails du projet de rassemblement sont présentés par le comité organisateur de Québec.

Le 6 juin 2016, la trente troisième réunion du conseil d'administration a eut lieu à Trois-Rivières. Les efforts ont été concentrés sur la préparation du rassemblement d'aujourd'hui qui marque le vingtième anniversaire de notre association.

Notre bulletin Le Copechagnière, un lien très important pour tous les membres de l'association, se porte bien. La publication du bulletin qui relève de la responsabilité du secrétariat s'est poursuivie grâce au travail de l'éditeur intérimaire Léandre notre généalogiste qui a pris la relève de la secrétaire. Nous le remercions chaleureusement de son engagement à devenir un éditeur méritant en développant son ingénuité et ses talents dans ce domaine. Nous somme toutefois à la recherche d'un éditeur ou d'une éditrice pour prendre la relève.

Le volume 17, numéro 3, de novembre 2015, nous proposait un retour sur notre rassemblement de 2015 avec, en page de couverture, une présentation de l'œuvre de Danielle Pomerleau. Dans ce numéro, nous poursuivions la lecture du dossier de Joël Léger qui partage avec nous les fruits de ses recherches. Cette fois, il s'agit de l'histoire des cinq départs de La Copechagnière vers la Nouvelle-France, ceux de Paul Vachon (1650), de Jacques Thomelet (1686), de Pierre et Jean Thomelet (1734) et enfin, de Louis Thomelet (1758). Cette participation à l'émigration rochelaise en Nouvelle-France est remarquable. On a alors la confirmation que la mère de Paul, Spaciente Rabeau a été baptisée à La Copechagnière le 28 février 1599 et que Paul lui-même a déclaré, le jour de son mariage, qu'il était originaire de la paroisse de Compe-Chamer aujourd'hui la Copechagnière. En page 6, vous l'aurez noté sans doute, le passage de quelques membres de l'association à La Copechagnière est souligné. Signalons aussi dans ce numéro, l'hommage à notre ami Roland Pomerleau dont nous regrettons vivement l'absence parmi nous.

Le Copechagnière du printemps 2016 nous a fait renouer avec notre président fondateur en page couverture. Le volume 18, numéro 1, proposa la suite du dossier sur la Copechagnière d'autrefois de Joël Léger et la suite de l'article de notre vice-présidente sur notre histoire de famille à travers l'archéologie. La photo du stand du Salon des associations de famille garnissait la couverture arrière de façon spectaculaire.

Le bulletin de juin 2016, le volume 18, numéro 2 nous proposait un avant-goût de notre rassemblement à la Grande Ferme de Saint-Joachim et une occasion de lire les textes administratifs utiles au bon fonctionnement de notre rassemblement d'aujourd'hui.

Au printemps, nous avons participé au Salon des associations de familles, le 22<sup>e</sup> organisé par la fédération des associations de familles qui a eu lieu à Lévis du 26 au 28 février aux Galeries Chagnon. La directrice générale qui nous accueillait était Dody Vachon. Quelle surprise

agréable! Nous espérons qu'elle rejoindra nos rangs très bientôt. Le thème de l'année était le partenariat de la généalogie, de l'histoire et du patrimoine. Comme par les années passées, le Salon nous a permis de nous enrichir de nouvelles connaissances. Le Salon nous permet aussi d'entretenir nos relations avec les autres associations de familles souches du Québec. C'est une petite communauté en soi qui se passionne pour l'histoire de ses familles souches et la généalogie voire même la généalogie matrilineaire de plus en plus.

Le congrès de la Fédération des associations de familles a eu lieu à Neuville cette année à l'occasion d'une partie de sucre dans une érablière. Ni la présidente, ni la vice-présidente, ni le trésorier n'ont pu se libérer à cette date. Les autres membres du conseil n'ont pas répondu à l'appel à participer. La 32<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Fédération, sous la présidence confiée depuis 2014 au président de l'Association des Trudel, Claude Trudel, s'est tenue à cette occasion. Nos relations d'affaires avec la FAFQ dont les nouveaux bureaux sont installés au 650 rue Graham-Bell maintenant sont excellentes. Je constate à nouveau que nous ne profitons pas suffisamment des occasions de diffusion d'information que le bulletin Nouvelles de chez-nous nous offre. La promotion de l'ADPV y gagnerait sûrement.

Je remercie notre membre Jacques Langlois qui s'était joint au conseil depuis quelques mois, qui a travaillé à la réalisation du rassemblement de l'année dernière à Ascott Corner et qui a remis sa démission il y a quelques mois. Voilà que nous avons donc un troisième poste à combler à la direction. Je souhaite donc que certains ou certaines d'entre vous se joignent à notre équipe.

Je signale que Daniel Pomerleau a, au cours de cette année, apprivoisé la fonction de secrétaire et je l'en remercie.

Je rappelle aussi la précieuse collaboration instituée avec Joel Léger, chercheur de l'association Mémoire des chênes de La Copechagnière. Elle nous sera très utile pour mieux suivre les travaux de restauration qui sont en cours à La Copechagnière.

En terminant, je veux profiter de cette occasion pour vous souhaiter à tous et à toutes une joyeuse célébration du vingtième anniversaire et remercier très chaleureusement mes collègues du conseil d'administration chez qui j'ai trouvé tout au long de cette année encore, une stimulante atmosphère de travail et une bienveillante entraide qui ne se dément pas.

Bon vingtième anniversaire à l'Association des descendants de Paul Vachon!

*Toujours fière et laborieuse*

*Pierrette Vachon-L'Heureux*

## Annexe B du procès-verbal de l'AGA du 10 septembre 2016

L'année 2015 s'est terminée avec un déficit de 421,15 \$. Les recettes ont été de 4 195,27 \$, dont 1 976,99 \$ de cotisations des membres. Les déboursés ont été de 4 616,42 \$, dont 1 087,66 \$ pour l'impression et la distribution du bulletin Le Copechagnière. L'avoir était de 10 037,99 \$, dont 1 878,59 \$ à la Caisse populaire de Charlesbourg, 6 188,86 \$ chez Tangerine et un inventaire d'une valeur de 1 965,54 \$ au coût de production.

L'Association devrait terminer l'année avec un déficit de près de 900 \$, principalement en raison de l'achat des clés USB au montant de 640\$. Cette dépense spéciale est une manière de retourner aux membres une partie du surplus d'environ 6000 \$ que l'Association conserve depuis le rassemblement de Beauport en l'an 2000.

Merci et bon rassemblement!

Eric Pomerleau, trésorier

<b>SITUATION FINANCIÈRE DE</b>						
<b>l'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON</b>						
<b>(familles Vachon et Pomerleau)</b>						
Assemblée générale annuelle le 9 septembre 2016 à Saint-Joachim						
	2016 <sup>P</sup>	2016-08-31	2015	2014	2013	2012
<b>Recettes</b>						
Cotisations des membres	2 000,00	954,00	1 976,99	2 597,02	1 634,00	2 543,54
Ventes d'articles de promotion et tirage	250,00	75,30	318,75	110,00	1 829,10	501,75
Rassemblements annuels et brunchs	1 000,00	70,00	1 329,00	925,00	887,00	1 445,32
Intérêts du placement chez Tangerine	15,70	10,47	70,53	60,51	60,23	72,47
Publicité et Dons	100,00	0,00	500,00	200,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes au 31 décembre</b>	<b>3 365,71</b>	<b>1 109,77</b>	<b>4 195,27</b>	<b>3 892,53</b>	<b>4 410,33</b>	<b>4 563,08</b>
<b>Déboursés</b>						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	1 100,00	700,01	1 087,66	1 238,63	1 434,18	1 478,70
Secrétariat	75,00	0,00	270,13	151,36	77,37	0,00
Registrariat et trésorerie	150,00	0,00	116,92	403,84	190,54	194,67
Recrutement et Sections régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,26
<b>Total</b>	<b>1 325,00</b>	<b>700,01</b>	<b>1 474,71</b>	<b>1 793,83</b>	<b>1 702,09</b>	<b>1 683,63</b>
Kiosques et Congrès	450,00	370,35	375,00	447,83	599,73	419,12
Rassemblements annuels & divers	1 250,00	0,00	2 136,16	1 257,34	808,37	936,61
Articles de promotion	700,00	642,08	141,00	320,00	1 200,00	563,18
Cotisations F.F.S.Q., assurances	300,00	272,00	280,00	324,00	275,00	220,75
Incorporation (charte)	34,00	0,00	34,00	34,00	34,00	33,00
Site Internet	93,13	93,13	81,63	70,13	284,91	0,00
Frais à la Caisse populaire	107,78	71,98	93,92	102,36	84,91	85,57
<b>Total des déboursés au 31 décembre</b>	<b>4 259,91</b>	<b>2 149,55</b>	<b>4 616,42</b>	<b>4 349,49</b>	<b>4 989,01</b>	<b>3 941,86</b>
<b>Excédent des recettes sur les déboursés</b>	<b>-894,21</b>	<b>-1 039,78</b>	<b>-421,15</b>	<b>-456,96</b>	<b>-578,68</b>	<b>621,22</b>
<b>Avoirs</b>						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	847,54	883,34	1 878,59	2 050,44	2 311,80	3 020,71
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez Tangerine	6 204,57	6 199,33	6 188,86	6 118,33	6 057,82	5 997,59
Fonds d'opération de Francine Vachon (150\$-250\$) (petite caisse)	0,00	0,00	0,00	0,00	133,60	452,19
Crédit / Solde à la FAFQ	0,00	0,00	0,00			
Inventaire incluant articles de bureau et équipement <sup>1</sup>	1 965,54	1 965,54	1 965,54	2 068,88	2 205,72	3 294,10
<b>Total de l'avoir au 31 décembre</b>	<b>9 022,64</b>	<b>9 053,21</b>	<b>10 037,99</b>	<b>10 242,65</b>	<b>10 713,94</b>	<b>12 769,59</b>
<sup>P</sup> : prévision						
<sup>1</sup> : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.						



## *Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon*

### **Bienvenue à nos nouveaux membres** (depuis février 2017)

Mme Suzanne Larose, Boucherville (Québec)

M. Michel Lessard, Thetford Mines (Québec)

Mme Nicole Vachon, Lévis (Québec)

### **Statistiques**

113 membres en règle : (89 réguliers et 24 conjoints)

6 membres cotisation échue (1<sup>er</sup> avis envoyé) : (5 réguliers et 1 conjoint)

3 membres cotisation échue (2<sup>e</sup> avis envoyé) : (3 réguliers et 0 conjoint)

### **Page Facebook**

Les membres et les non membres sont très actifs sur la Page Facebook. Nous avons **211** mentions « J'aime ». Continuons à diffuser notre Page Facebook à tous les membres de notre famille et les personnes de notre entourage.

Lien : [www.facebook.com/VachonPomerleauOrg](http://www.facebook.com/VachonPomerleauOrg)

### **Site Internet** <http://vachon-pomerleau.org>

Le nouveau site Internet de l'Association est en fonction depuis le 19 octobre 2013. Voici quelques statistiques des visites sur le site pour la période du 19 octobre 2013 au 1 juin 2017.

	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Visites sur le site	324	1 364	5 889	1 823	366	9 766
Nouveaux visiteurs	206	1 106	5 439	1 478	320	8 549
Pages vues	1 894	5 790	10 070	6 013	1 467	25 235

Remarquez le nombre de visiteurs qui ont consulté le site Internet depuis sa création en 2013.

### **Recrutement**

Des idées pour recruter de nouveaux membres? Faites-moi parvenir vos suggestions.

En voici une : **vous pouvez abonner, pour un an, un membre de votre famille.**

### **Mot de passe**

Il y aura changement du mot de passe pour « Accès privée aux membres » à chaque publication du bulletin « Le Copechagnière ». Le nouveau mot de passe à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 sera **Carnaval**

Vous trouverez le bouton « Accès privé aux membres » au bas de chaque page du site Internet de l'association.

### **Carte de membre**

Depuis juin 2016, les cartes de membre sont permanentes. La carte sera valide tant que vous serez membre. Déjà plusieurs d'entre vous, avez reçu cette nouvelle carte. Pour les autres, vous la recevrez au moment de l'envoi de l'avis de renouvellement de votre cotisation. Cela nous aidera à diminuer les coûts.

## *Chronique nécrologique*



À St-John au Nouveau-Brunswick, le 3 mai 2017, à l'âge de 85 ans, est décédé Roméo Irené Pierre Vachon. Il était l'époux bien-aimé de Margaret Graham, le cher père de Michel (Amy Heron), de Christianne (Stephen Horgan), de Marie Danielle (Nicholas Korbel) et de Suzanne (Greg Charlton). Il laisse également dans le deuil sa sœur Thérèse Vachon Nadeau, son frère Jean Vachon et sa belle-sœur Bellita Martineau Vachon, ses petits-enfants Ania Gruszewski (Marc-Antoine Guénette), Colin Charlton (Patty Blakely) et Brydone Charlton (Rebekah Hutten), Maximilian Monkhouse, Willem Monkhouse, Lindsay Kearney (Stephen Foster), Nicholas Daviault, son beau-frère Gérard Vachon.

La Forest, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines qu'il affectionnait. Pierre fut précédé par sa première épouse Dorothy Anne Warner et tous les membres de la famille Warner, ses parents Roméo Vachon et Georgette Tremblay Vachon et sa sœur Gisèle Vachon-Laberge.

Il a adhéré à de nombreuses associations et clubs, dont un salon littéraire The Saint John Eclectic Reading Club, la Royal United Services Institute et la Canadian Aviation Historical Society. Il a été un des fondateurs du Chapitre local Wallace Turnbull de cette même organisation, membre de la Canadian Aerophilatelic Society et la Canadian Aviation Artists Association. La préservation de l'histoire de l'aviation au Canada était une vocation pour Pierre. Le Musée de l'aviation à Sainte-Marie-de-Beauce lui était particulièrement cher et il a contribué de nombreux documents et artefacts à ce musée qui rend hommage aux Quatre As de l'aviation et à son père Roméo Vachon. Il a aussi été le membre numéro 9 de l'Association des descendants de Paul Vachon de 2000 à 2011. Il était présent au grand rassemblement de 2000 à Beauport. Pour aider l'association, à cette époque, il avait inclus beaucoup d'information concernant le rassemblement sur son site web.



Pierre Clairoux (1950 – 2017) est décédé le 5 mai 2017. Il laisse dans le deuil son épouse, Carole Vachon, ses fils Dominique (Marie-Jeanne Bruno), Frédérique (Patrick Robichaud), ses petits-enfants, Christophe-Armand et Amélia Clairoux ainsi que ses sœurs et frères; Jacques (Francine Sénécal), Laurier, Francine, Nicole (Marcel Laflamme), Christiane (Daniel Viau), Robert, Jacqueline (Michel Cayer), Marguerite et Marie-Reine (Luc Martin). Il était présent au grand rassemblement de

2000 à Beauport avec son épouse Carole. Leur numéro de membre est le 54. Au fil des années, ils ont participé à la majorité des activités de l'Association incluant le rassemblement de 2016 à Saint-Joachim.



Berthe Vachon (1926 – 2017) épouse de feu Gérard Cliche est décédée au CHUL de Québec le 3 juin 2017. À la suite du service religieux en l'église de Saint-Joseph de Beauce, sa dépouille fut inhumée au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lucie, Louis, Marie, François et Nathalie, sa sœur Lorraine

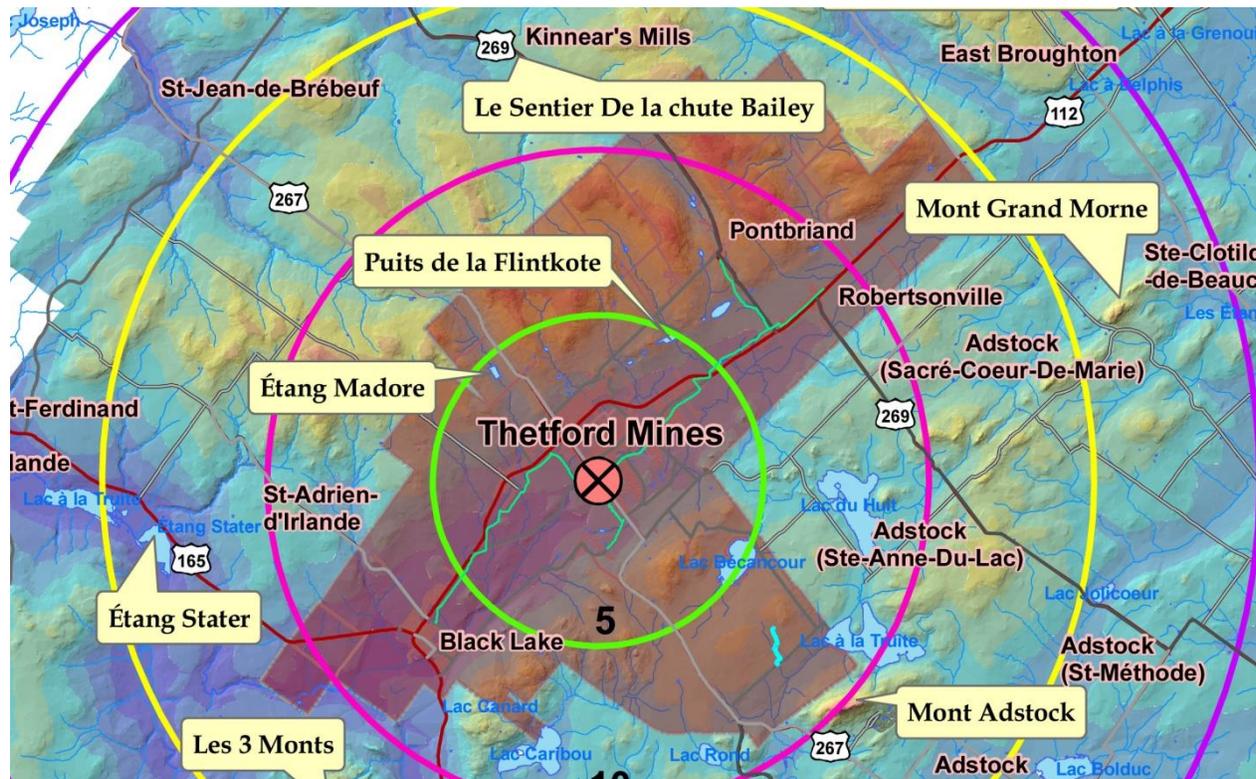
Vachon-Saint-Onge ainsi que leurs conjoints et petits-enfants. Elle était la membre numéro 39 de l'Association de 1999 à 2010.

## *La région de Thetford Mines*

Thetford Mines est sise au pied des Appalaches et sa vallée présente un paysage unique manifestement dû au fort contraste opposant les immenses haldes minières à ses nombreux lacs et sa généreuse végétation.

À l'occasion de son 125<sup>e</sup> anniversaire de fondation, en 1892, la Ville de Thetford Mines en collaboration avec plusieurs organismes locaux présentera diverses activités culturelles et touristiques tout au long de l'année 2017.

L'histoire de la Ville de Thetford Mines débute avec la découverte de l'amiante en 1876. Autrefois connue sous le nom de Kingsville, cet événement s'est avéré au cours de son existence la raison d'être de la ville et l'élément déclencheur de son développement. Les opérations minières ont débuté en 1877 alors que l'arrivée du chemin de fer du Québec Central a facilité l'accès à la région et l'expédition de l'amiante. C'est finalement en 1905 que le nom de Kingsville a été remplacé par celui de Thetford Mines.



## Espace publicitaire et commandites



POUR UNE BONNE AFFAIRE, VOYEZ  
**DION CHEVROLET BUICK GMC INC.**  
www.dionchevrolet.com

**Richard Dion**  
Président

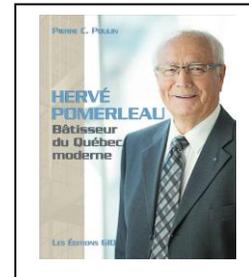
2200, rue Sherbrooke  
MAGOG, Québec J1X 4Z6  
Bur.: (819) 843-6571  
Rés.: (819) 847-0303  
Fax: (819) 843-6528

**LOCATION  
AVIS**

Magog: (819) 868-2847  
richard.dion@dionchevrolet.com

### L'histoire d'Hervé Pomerleau, membre de l'association depuis 1<sup>er</sup> août 2000 vient de paraître

Découvrez les faits marquants de l'histoire de la construction au Québec à travers les moments forts du développement de Pomerleau à partir des années 1950 et un couple fascinant. Portés par les espoirs qu'engendrait la Révolution tranquille, Hervé et son épouse Laurette, ont fondé l'entreprise familiale en 1966 avec d'humbles moyens. Misant sur la jeunesse, ce bâtisseur de ressources humaines a fait grandir sa compagnie qui devint dès 1986 la plus importante de l'industrie de la construction au Québec, titre qu'elle a conservé depuis. Cet ouvrage original se démarque des biographies conventionnelles. Des encadrés historiques, des anecdotes savoureuses, des interventions de gens ayant côtoyé Hervé Pomerleau depuis ses débuts et de nombreuses photographies défilent tout au long de ce récit captivant.



PIERRE C. POULIN. *Hervé Pomerleau, bâtisseur du Québec moderne*. Les Éditions GID, 2016, 416 p. 39,95\$. Ce texte est reproduit avec l'autorisation de monsieur Serge Lambert des Éditions GID.

**Nous vous rappelons que pour ceux et celles qui désirent offrir de la publicité et de la visibilité à leur entreprise, vous devez contacter M. Daniel Pomerleau, administrateur de l'Association par courriel à [ldmp@videotron.ca](mailto:ldmp@videotron.ca) ou par téléphone au 819 569-0397.**

## Conseil d'administration

	<p><b>Pierrette Vachon-L'Heureux</b>  <b>Présidente</b>          1115, ave Marguerite-          Bourgeois          Québec (Québec) G1S 3Y1          418 687-0589  <a href="mailto:vachonlheureux@webnet.qc.ca">vachonlheureux@webnet.qc.ca</a></p>		<p><b>Francine Vachon</b>  <b>Vice-présidente</b>          385, rue Lockwell, app 420          Québec (Québec) G1R 5J6          418 522-8817  <a href="mailto:valpaga06@gmail.com">valpaga06@gmail.com</a></p>
	<p><b>Éric Pomerleau</b>  <b>Trésorier</b>          1201, des Marguerites          Saint-Pierre-Île-d'Orléans,          (Québec) G0A 4E0          418 995-0551  <a href="mailto:e.pomerleau@hotmail.com">e.pomerleau@hotmail.com</a></p>		<p><b>Maurice Vachon</b>  <b>Registraire</b>          14, rue du Trèfle          Baie-Saint-Paul, (Québec)          G3Z 0H2          418 760-8414  <a href="mailto:mauricevachon@derytele.com">mauricevachon@derytele.com</a></p>
	<p><b>Marie-Marthe Pomerleau</b>  <b>Administratrice</b>          1230, rue des Oeilletts          Sherbrooke (Québec) J1E 1M7          819 565-0655  <a href="mailto:rcharest2@videotron.ca">rcharest2@videotron.ca</a></p>		<p><b>Daniel Pomerleau</b>  <b>Administrateur</b>          495, rue Bégin          Sherbrooke (Québec) J1G 4J7          819 569-0397  <a href="mailto:LMDP@videotron.ca">LMDP@videotron.ca</a></p>
	<p><b>Léandre Vachon</b>  <b>Archiviste-généalogiste</b>          1428, rue Bernier          Saint-Jean-sur-Richelieu          (Québec) J2W 1G          3450 349-6141  <a href="mailto:lenvac@sympatico.ca">lenvac@sympatico.ca</a></p>		<p>Ceux et celles qui désirent une clé USB ou une médaille souvenir du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'association, peuvent s'adresser à Léandre Vachon. Le coût est de 10 \$ par article, plus les frais de poste.</p>

## Sollicitation d'articles et de participation

Nous sollicitons vos articles pour les publier dans le bulletin. Les textes peuvent être corrigés et modifiés. Chaque auteur assume l'entière responsabilité de ses écrits qui ne peuvent être reproduits sans son autorisation.

Le prochain bulletin sera publié en octobre 2017. Prière de soumettre vos articles en format Word ou RTF. Les photos et les illustrations accompagnant le texte doivent être en format JPG.

Vos documents doivent être transmis à Léandre Vachon par courriel [lenvac@sympatico.ca](mailto:lenvac@sympatico.ca) avant le 15 septembre 2017.

Le conseil d'administration est à la recherche de deux membres pour combler deux postes d'administrateurs du conseil. En plus de l'assemblée générale annuelle, les membres du conseil se réunissent en octobre et en avril, à Trois-Rivières. Les rencontres ont généralement lieu en fin de semaine. Prière de contacter un des membres du conseil à cet effet.

Est-ce qu'il y a un preneur ou une preneuse parmi vous?

## LA RÉGION DE THETFORD MINES À VOL D'OISEAU



## L'ÉDIFICE LE CHEVALEMENT DE LA MINE KING, LE LIEU DU RASSEMBLEMENT DE L'ASSOCIATION



Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2017

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresse à l'adresse suivante :

Association des Descendants de Paul Vachon

14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 0H2

**IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE**